

Séance du mardi 14 novembre 2023

**Membres en
exercice : 11**

Date de la convocation: 09/11/2023

Présents : 10

*L'an deux mille vingt-trois et le quatorze novembre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrick
MARCEL,*

Votants: 11

Pour : 10

Contre : 1

Abstention : 0

Présents : Patrick MARCEL, Stéphane SALIES, Sophie ZUBER,
Nathalie PELISSIE, Loïc SAUSSEZ, Sabrina ELDIN, Lisiane ASCOLA,
Michel BLIGUET, Bruno BOUSQUET, Eliane PRATS

Représentés: ASCOLA Pascal par ASCOLA Lisiane

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance:Eliane PRATS

**Objet: Missions de contrôle technique bâtiment, coordination sécurité protection
santé et Etude géotechnique de conception pour les travaux de réhabilitation d'un
ancien « Cortal » en Gîte d'étape et « Café de Pays ». - 036_2023**

OBJET : Missions de contrôle technique bâtiment, coordination sécurité protection santé et Etude géotechnique de
conception pour les travaux de réhabilitation d'un ancien « Cortal » en Gîte d'étape et « Café de Pays ».

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

- Qu'il y a lieu de choisir les entreprises chargées des missions de contrôle technique bâtiment, coordination
sécurité protection santé et Etude géotechnique de conception pour les travaux de réhabilitation d'un ancien
« Cortal » en Gîte d'étape et « Café de Pays ».
- Que le Conseil Municipal dans sa séance du 6/04/2023 a inscrit et voté dans le budget primitif, le lancement
des travaux en 2023
- Qu'une consultation a été lancée.
- Les entreprises SOCOTEC Agence Construction sise à Perpignan, Bureau Veritas Construction sise à
Montpellier, APAVE IC sise à Carcassonne, EG SOL SUD sise à Vendres, SARL GEOMECA SUD sise à
Pérols ont soumissionné.

Le Conseil Municipal est invité à analyser les offres.

Entreprises	VERITAS	SOCOTEC	APAVE	GEOMECA	EG Sol Sud
Contrôle technique	8 475 € HT 12 mois	4 697 € HT (6 mois) 590 € par mois supplémentaires au-delà des 6 mois	9 650 € HT 24 mois		
CSPS	4 920 € HT 12 mois	7 350 € HT 12 mois	6 800 € HT 24 mois		

Etude de sols				Perpignan Date de réception de l'AR: 19/11/2023 Pas de proposition de tarif 13 981 € HT 063-216600520-20231114-036_2023-DE	
Total	13 395 € HT	12 047 € HT (6 mois sup) 15 587 € (en ajoutant 3 540€ HT pour 6 mois supplémentaires)	16 450 € HT		3981€ HT

Les dossiers sont consultables en mairie

Après en avoir délibéré

- **DÉSIGNE l'entreprise VERITAS pour la mission de contrôle technique bâtiment, coordination sécurité protection santé**

- **DÉSIGNE l'entreprise EG Sol Sud pour la mission Etude géotechnique de conception**

- **ACCEPTE** le montant des honoraires qui s'établissent à :

Mission contrôle technique par le Bureau Veritas Construction sise à Montpellier

- Mission contrôle technique pour un montant de 8 305,00 EUR HT (huit mille trois cent cinq euros hors taxes)
- Mission connexes confiées pour un montant de 150 EUR HT (cent cinquante euros hors taxes)
- Gestion administrative BV construction pour un montant de 20 EUR HT (vingt euros hors taxes)

Mission coordination sécurité protection de la santé par le Bureau Veritas Construction sise à Montpellier

- Coordination sécurité-santé sur les chantiers du bâtiment pour un montant de 4 900 EUR HT (quatre mille neuf cent euros hors taxe)
- Gestion administrative BV construction pour un montant de 20 EUR HT (vingt euros hors taxes)

Mission d'étude géotechnique de conception par EG SOL SUD sise à Vendres

- Etude géotechnique de conception pour un montant de 3 981.00 EUR HT (Trois mille neuf cent quatre-vingt et un euros hors taxes)

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents en rapport avec ce dossier

Fait et délibéré à CLARA-VILLERACH, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Patrick Marcel

